

côté rivière

l'Ondaine

Magazine du contrat de rivière _ janvier 2012 _ Numéro 5

Quelle est la
qualité de
l'eau de nos
rivières ?

page 2

DOSSIER
Les zones
humides

page 4

Depuis 2009, les membres du comité de rivière Ondaine ont montré une volonté forte de poursuivre l'action engagée sur les cours d'eau du bassin versant de l'Ondaine et de l'étendre à celui du Lizeron, situé sur les communes de Roche-la-Molière, Saint-Genest-Lerpt et Saint-Etienne (section Saint-Victor-sur-Loire).

Les études conduites ces deux dernières années ont permis de souligner et d'évaluer les efforts consentis au cours du contrat de rivière Ondaine (2003-2010) pour restaurer nos cours d'eau. Elles nous ont également donné la possibilité de nous informer sur l'état actuel de nos rivières et de définir ainsi les nouvelles orientations. Ces dernières s'inscrivent dans la continuité des actions déjà entreprises et réalisées.

Nous entrons dans la dernière étape de l'élaboration du contrat de rivière Ondaine - Lizeron. Après un temps de discussion nécessaire pour déterminer les objectifs à atteindre dans ce nouveau contrat, il s'agira d'en définir les actions à réaliser.

Dans ce nouveau numéro de «Côté rivière l'Ondaine», vous pourrez découvrir le bilan des actions engagées dans le cadre du contrat de rivière mais également les objectifs que les acteurs se sont fixés pour ce deuxième contrat. Deux pages sont consacrées aux zones humides et à leur intérêt écologique et fonctionnel ; il s'agit d'un nouvel axe de travail du futur contrat de rivière.

Nous comptons sur vous pour accompagner et soutenir tous les efforts ambitieux et volontaristes entrepris pour nos rivières.

Jean-François Barnier
Président du comité de rivière Ondaine - Lizeron



20 000

litres de déchets ramassés sur les berges en 2010

côté rivière

Quelle est la qualité de l'eau de nos rivières ?

Des analyses ont été menées en 2010 pour permettre de caractériser la qualité de l'eau sur l'Ondaine, le Lizeron et leurs affluents et ainsi d'affiner les opérations à engager dans le prochain contrat de rivière.

PRINCIPAUX POLLUANTS (AZOTE, PHOSPHORE ET CARBONE)

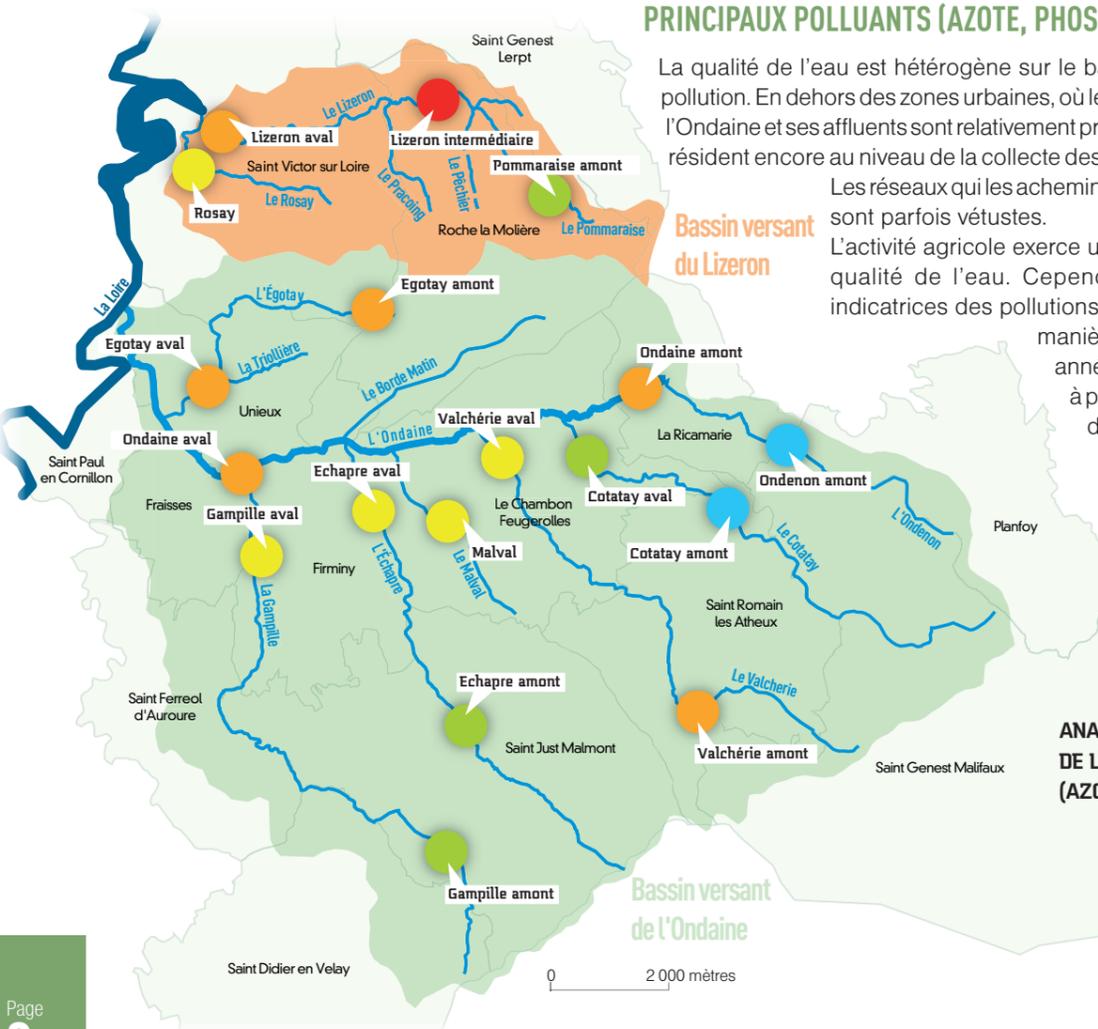
La qualité de l'eau est hétérogène sur le bassin versant en matière de pollution. En dehors des zones urbaines, où les cours d'eau sont impactés, l'Ondaine et ses affluents sont relativement préservés. Des problématiques résident encore au niveau de la collecte des eaux usées des habitations.

Les réseaux qui les acheminent vers la station d'épuration sont parfois vétustes.

L'activité agricole exerce une pression modérée sur la qualité de l'eau. Cependant, certaines molécules indicatrices des pollutions agricoles ont augmenté de manière significative ces dernières années. Des améliorations seront à prévoir en matière de stockage des effluents agricoles mais également au niveau des apports de fertilisants sur les parcelles.

ANALYSES 2010 DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES COURS D'EAU (AZOTE, PHOSPHORE ET CARBONE)

- très bon
- bon
- moyen
- médiocre
- très médiocre



MICROPOLLUANTS (PLOMB, CYANURE, ARSENIC, PCB...)

Dans les parties urbaines des bassins versants, la contamination est présente de manière assez importante pour certaines molécules. Plusieurs sources peuvent en être à l'origine :

- **les activités industrielles actuelles** : la sensibilisation des entreprises devra être poursuivie pour les accompagner vers des pratiques respectueuses des milieux aquatiques ;
- **les activités industrielles passées** : l'eau de pluie peut emporter les polluants contenus dans les sols des parcelles où étaient implantées des activités industrielles polluantes ;
- **l'activité minière** : l'eau circule dans les anciennes galeries de mines et ressort dans le milieu naturel à des points précis appelés résurgences. Certaines d'entre elles peuvent dégrader la qualité de l'eau ;
- **les eaux pluviales** peuvent contenir des quantités importantes de micropolluants si elles ruissellent sur des surfaces imperméabilisées empruntées par les véhicules ;
- la présence naturelle de certains **micropolluants** dans les sols.

Rejet de mine en amont de l'Ondaine



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Encore utilisés pour protéger les végétaux contre les organismes nuisibles et pour détruire la végétation spontanée, aussi appelée «mauvaise herbe», ils ont été mesurés dans l'Ondaine et le Lizeron. La molécule de «glyphosate» responsable à haute dose de nombreux dommages sur les espèces, a été évaluée dans le Lizeron à un niveau 20 fois supérieur à la norme appliquée à l'eau potable.

Les particuliers, gestionnaires des voies de communication, communes, exploitants agricoles,... utilisateurs de produits phytosanitaires doivent adopter de meilleures pratiques d'usage afin de réduire les quantités de ces produits que l'on retrouve dans l'eau de nos rivières.

NOS COURS D'EAU NE SONT PAS DES POUBELLES !

Les déchets déposés sur les trottoirs se retrouvent tôt ou tard dans la rivière. Au-delà de la dégradation de la qualité de l'eau qu'ils peuvent générer en se décomposant, ces déchets constituent une véritable pollution visuelle gâchant aussi la balade dominicale aux bords de nos cours d'eau.



DOSSIER

côté
rivière

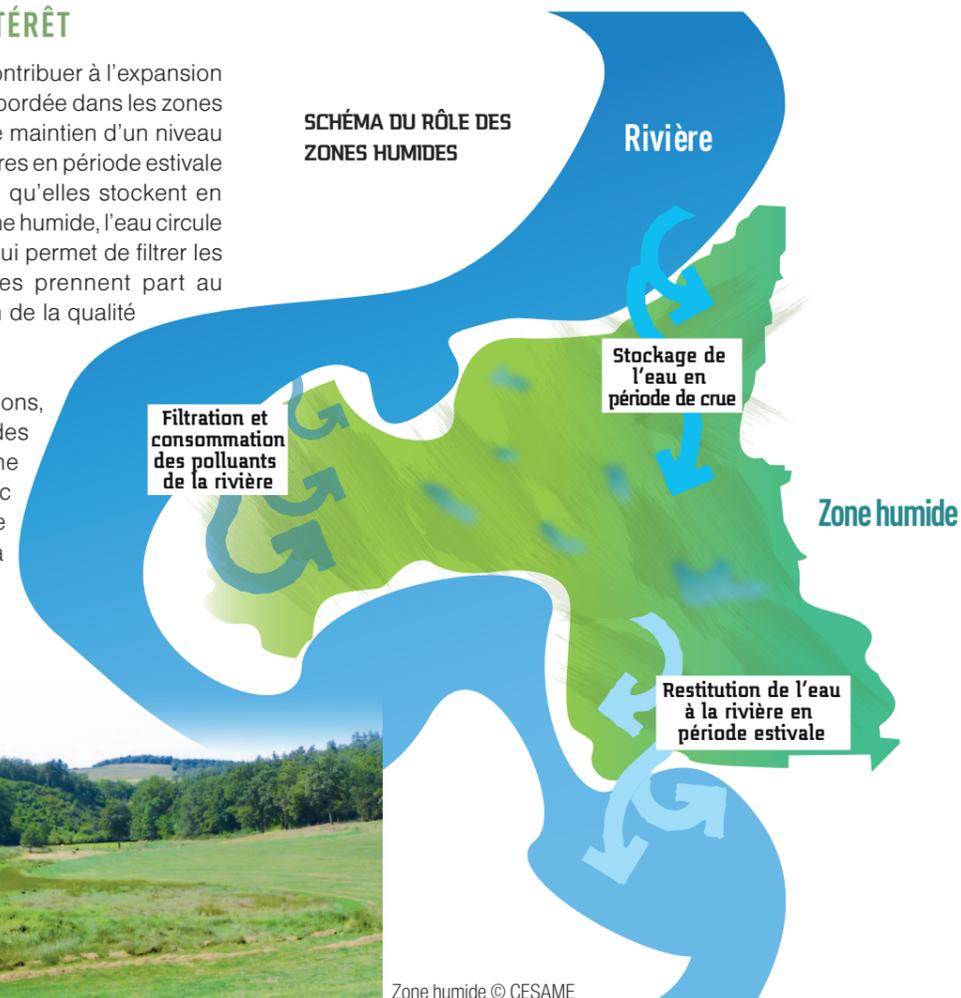
Les zones humides

Les zones humides offrent un habitat propice à la vie d'espèces animales et végétales rares et spécifiques. Elles jouent également un rôle fondamental dans le cycle de l'eau et plus spécifiquement dans le fonctionnement des cours d'eau.

DES MILIEUX À FORT INTÉRÊT

Les zones humides peuvent contribuer à l'expansion des crues en stockant l'eau débordée dans les zones inondables. Elles permettent le maintien d'un niveau d'eau satisfaisant dans les rivières en période estivale grâce à la restitution de l'eau qu'elles stockent en période hivernale. Dans une zone humide, l'eau circule très lentement dans le sol ce qui permet de filtrer les polluants, c'est pourquoi elles prennent part au maintien et/ou à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Afin de remplir toutes ces fonctions, plusieurs petites zones humides sont plus intéressantes qu'une seule imposante. Il est donc nécessaire de garder une certaine densité de zones à l'échelle d'un territoire.

SCHÉMA DU RÔLE DES
ZONES HUMIDES

Zone humide © CESAME

DES ZONES HUMIDES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE

Sur les bassins versants de l'Ondaine et du Lizeron, un certain nombre de zones humides ont été identifiées. Toutes les zones humides, telles que la réglementation les définit, n'ont pas été précisément localisées.

Ainsi, **228 zones humides** ont été recensées, occupant plus de 2,8 % des bassins versants Ondaine - Lizeron. Les prairies et les zones liées à un cours d'eau, sont les types de zones humides les plus fréquemment rencontrées. Elles représentent respectivement 50 % et 20 % des zones humides identifiées sur notre territoire. Au niveau des parties amont des affluents de l'Ondaine, la densité peut dépasser les 5 %, ce qui est important.

AGIR POUR INVERSER LA TENDANCE

Au cours des cinquante dernières années, à l'échelle du territoire national, on estime que plus de la moitié des zones humides ont disparu sous l'effet de **l'urbanisation** et de **l'agriculture**. Sur nos bassins versants, en 2010, près de 36 % des zones recensées subissaient des **dégradations majeures** : drainage, plantation inadaptée (culture, résineux, peupliers), imperméabilisation, remblaiement...

Dans les années 90, de nombreuses lois ont été votées en faveur de la **protection des zones humides**. Aujourd'hui, les outils de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques tels que les contrats de rivières, doivent se préoccuper de ces milieux en s'attachant à les préserver, voire à les restaurer. Le prochain contrat de rivière Ondaine - Lizeron devra notamment encourager les usagers de ces milieux (exploitants agricoles, sylviculteurs...) à poursuivre de bonnes pratiques et à en modifier certaines, mais également d'inciter à la prise en compte des zones humides dans l'aménagement du territoire.

Espèce d'orchidée (Orchis tâcheté) observée lors du recensement des zones humides de 2010.



QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Un terrain peut être considéré comme zone humide lorsqu'il présente une végétation et/ou un type de sol caractéristique d'un milieu humide. La réglementation définit la liste des types de sols et de végétations. Ces critères «végétation et sol» permettent de délimiter précisément une zone humide. Le jonc est l'une des espèces indicatrices de zones humides. Les pratiques possibles sur ces milieux sont fortement encadrées par la réglementation dans l'objectif de limiter leur dégradation.

Du fait d'une certaine complexité dans la délimitation d'un milieu humide, les propriétaires suspectant la présence d'une zone humide doivent entrer en contact avec la police de l'eau avant d'engager des travaux.

Exemple de végétation de zone humide © CESAME



QUI CONTACTER ?

- en Haute-Loire : DDT au 04 71 05 84 64 / ONEMA au 06 72 08 11 21
- dans la Loire : DDT au 04 77 43 31 63 / ONEMA 06 72 08 14 59

30 000

m² de terrains protégés



Exemple de protection individuelle contre les crues

côté rivière Contrat de rivière Ondaine : bilan et perspectives

Entre 2003 et 2010, d'importantes améliorations ont pu être réalisées grâce à l'engagement de 27 millions d'euros dans le cadre du contrat de rivière Ondaine. Le prochain contrat actuellement à l'étude, permettra de poursuivre cette dynamique.

LE BILAN DU CONTRAT

Qualité de l'eau

Les opérations de raccordement des eaux usées ont eu des impacts visibles sur l'amélioration de la qualité de l'eau sur le Cotatay, l'Egotay, le Valchérie et certains tronçons de la Gampille.

La mise en place de bonnes pratiques comme l'affichage des gestes à adopter en cas de pollution accidentelle, a pu être observée auprès de nombreuses entreprises.

Risque d'inondation

Plus d'une centaine d'habitations et environ 30 000 m² de terrains ont été protégés des inondations grâce aux travaux conduits sur le lit et les berges des rivières et au redimensionnement des ponts.



Unieux, rue de la Paix - l'Egotay avant et après chantier

Qualité écologique et paysagère des cours d'eau

Avec 3,7 km de cours d'eau restaurés et près de 50 000 m² leur étant restitués, une grande partie des rivières urbaines ont retrouvé un habitat satisfaisant pour le développement de la vie aquatique sur de nombreux secteurs. Ces aménagements permettent également aux habitants de redécouvrir leur rivière.

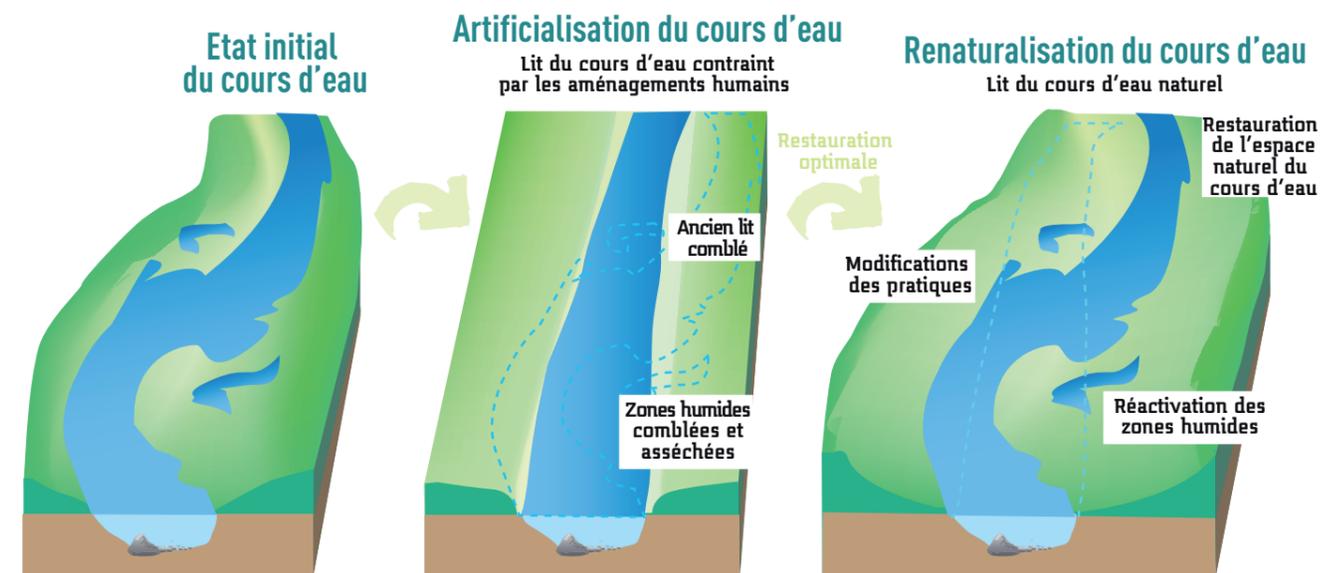
Sensibilisation

Outre le journal de la rivière envoyé chaque année aux habitants des communes des bassins versants de l'Ondaine et du Lizeron et les animations proposées aux écoles primaires du territoire, les berges de l'Ondaine ont accueilli la fête de la rivière au mois de juin dernier. Cet événement populaire a permis de sensibiliser plus de 200 personnes, petits et grands, par le biais d'animations ludiques et d'ateliers de découverte autour de la biodiversité de la rivière.

UN TROPHÉE DE L'EAU NATIONAL POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ONDAINE !

Organisé tous les 2 ans par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ce prix met en lumière des actions exemplaires en faveur des rivières. En octobre dernier, le vice-président de Saint-Etienne Métropole en charge des contrats de rivière, s'est vu remettre un trophée pour la découverte de l'Ondaine au Chambon-Feugerolles. Après plusieurs mois de travaux sur plus de 500 mètres linéaires, les riverains peuvent depuis quelques mois se réapproprier la rivière en toute sécurité et même pêcher du poisson.

En 2010, les acteurs du comité de rivière ont souhaité poursuivre leurs efforts en engageant un nouveau contrat de rivière. En effet, la qualité de l'eau n'est pas encore totalement satisfaisante, notamment sur l'Ondaine. Des habitations peuvent encore être touchées par des crues. L'artificialisation des cours d'eau persiste et limite le développement de la vie aquatique et les abords actuels des cours d'eau ne permettent qu'en partie à la population de s'y divertir.



L'EMERGENCE DU CONTRAT DE RIVIÈRE ONDAINE - LIZERON

En 2010, des études ont été lancées pour réaliser un point complet sur l'état de l'Ondaine, du Lizeron et de leurs affluents et diagnostiquer l'origine des problèmes subsistants. A présent, il s'agit de penser le nouveau contrat de rivière.

Définir des priorités

Conduite en 2011, cette étape constitue un moment très important dans l'élaboration d'un contrat de rivière. Même s'il n'a pas de valeur juridique, au moment de la validation de la stratégie par le comité de rivière, chaque membre s'engage moralement à respecter les objectifs définis.

Elaborer un programme d'actions

Cette phase sera conduite dans les mois à venir. Elle aboutira à la rédaction d'un programme d'actions conduit par les acteurs, en cohérence avec la stratégie définie.

LA STRATEGIE DU CONTRAT DE RIVIERE

Les membres du comité de rivière ont validé la stratégie du prochain contrat de rivière Ondaine - Lizeron sur cinq principales thématiques qui préoccupent le territoire :

- **risque d'inondation** : protéger les biens et les populations contre une crue centennale (correspond au débit qui a 1 chance sur 100 d'être atteint chaque année dans la rivière). Cet objectif pourra être atteint en redonnant de l'espace à la rivière ou en mettant en place des protections localisées.
- **état du lit et des berges** : redonner de l'espace aux cours d'eau pour leur permettre de recréer des habitats favorables à la vie aquatique. L'espace rendu au cours d'eau sera adapté en fonction des contraintes. Il sera supérieur en milieu rural par rapport au milieu urbain (cf. schéma ci-dessus).
- **quantité d'eau** : augmenter la quantité d'eau dans les rivières en période estivale pour maintenir la biodiversité en s'appuyant sur les barrages présents sur le territoire, sans pénaliser l'alimentation en eau des usagers (domestiques et industriels).
- **zones humides** : préserver et restaurer les milieux humides.
- **qualité de l'eau** : atteindre un niveau de qualité bon concernant les principaux polluants que sont l'azote, le phosphore et le carbone ; tendre vers une amélioration pour les autres polluants.



Economiser l'eau, c'est l'affaire de tous !

Barrage de Cotatay

Plus de **4 milliards de litres d'eau** sont consommés chaque année sur les bassins versants de l'Ondaine et du Lizeron. De manière générale sur le territoire, 97 % sont utilisés par les consommateurs d'eau potable et les industriels, alors que les exploitants agricoles prélèvent 3 % de l'eau du territoire.

Sur certaines parties du bassin versant, les prélèvements peuvent pénaliser le maintien de la vie aquatique dans les cours d'eau.

Economiser l'eau, c'est protéger l'environnement et alléger nos factures. L'eau c'est la vie, pour la préserver chacun peut agir à son niveau. Chez soi, des gestes simples peuvent permettre de faire d'importantes économies d'eau :

- . **couper l'eau pendant le brossage des dents, ou encore sous la douche ;**
- . **installer des réducteurs de débit ou mousseurs économiques sur les robinets ;**
- . **réduire le réservoir des WC en installant une bouteille pleine...**

Pour plus d'infos sur les économies d'eau dans la maison : www.eau-loire-bretagne.fr



PORTEUR ET ANIMATEUR DU CONTRAT RIVIÈRE



Saint-Étienne Métropole

Service Environnement
Cellule Rivière en charge de l'animation du Contrat de rivière Ondaine et affluents
2, Avenue Grüner
CS 80257
42006 Saint-Étienne Cedex 1
Téléphone : 04 77 10 13 20
Télécopie : 04 77 10 13 27
Site internet : www.agglo-st-etienne.fr



assurent l'élaboration, le suivi et le co-pilotage du contrat de rivière

Les principaux acteurs du contrat de rivière :

